

Questions orales

[Français]

Mme le Président: Je souhaite la bienvenue à la nouvelle promotion de pages à qui nous avons déjà exposé les us et coutumes de la Chambre des communes et nous leur souhaitons une expérience très fructueuse au milieu de nous.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'INCIDENCE DE LA HAUSSE DES PRIMES

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Plus on étudie son budget, plus il ressemble à du trompe-l'œil; le gouvernement y présente des prévisions budgétaires fallacieuses, ce qui arrive trop souvent avec lui.

Le ministre peut-il expliquer l'énigme suivante. Il a annoncé un programme par lequel le gouvernement fédéral compte créer 60,000 emplois en injectant une somme de 500 millions de dollars. Ottawa donnera 500 millions de dollars; Ottawa prélèvera 1.7 milliard de dollars dans le secteur privé en relevant le montant des primes d'assurance-chômage. Le ministre peut-il confirmer que, comme nous le prévoyons, ce prélèvement dans le secteur privé, surtout dans les petites entreprises, fera perdre au moins les 60,000 emplois que le nouveau programme de 500 millions de dollars créera? Autrement dit, peut-il confirmer que la hausse des primes d'assurance-chômage va coûter aux Canadiens au moins autant d'emplois que ne va en créer son nouveau programme? S'il conteste ce chiffre, peut-il dire à la Chambre des communes combien d'emplois seront perdus, combien d'emplois ne seront pas créés dans les petites entreprises à cause de cette hausse des primes d'assurance-chômage?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je trouve regrettable que le chef de l'opposition envisage la situation économique sous un angle très sectaire, alors qu'il s'agit d'un problème très grave et très important.

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: Je tiens à lui signaler que le gouvernement a réaffecté 500 millions de dollars à la création directe d'emplois, afin d'aider les chômeurs les plus mal pris. Nous avons par ailleurs réaffecté une somme de 600 millions de dollars à des activités qui permettront également de créer des emplois.

Pour répondre à sa question, je dirai que le montant qui sera prélevé sous forme de majoration des primes correspondra effectivement aux chiffres qu'il a cités, mais je tiens à lui rappeler que le gouvernement ne reçoit pas tout cet argent. Il est remis aux chômeurs, pour les aider à traverser la mauvaise passe actuelle. Le gouvernement ne prélève pas d'argent pour son propre compte dans ce contexte.

Le régime d'assurance-chômage est un régime d'assurance et, afin de limiter les dégâts, nous avons absorbé plus de la moitié de la hausse qu'il aurait fallu imposer. Nous avons évité de majorer les primes autant que nous aurions dû le faire, d'après certains, afin d'aider les travailleurs et les entreprises, petites et grandes, pour qui les temps sont durs.

Je tiens à signaler par ailleurs au chef de l'opposition que c'est le comité consultatif sur l'assurance-chômage, formé de représentants des employeurs et des travailleurs, qui nous a conseillé et recommandé de prendre cette décision.

• (1420)

ON DEMANDE AU MINISTRE SON ÉVALUATION DES RÉPERCUSSIONS

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, permettez-moi tout d'abord de discuter de la suggestion selon laquelle nous devrions tirer à boulets rouges sur les conseillers gouvernementaux. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, ne croyons pas que les gouvernements devraient renvoyer les sous-ministres lorsqu'ils se trouvent dans le pétrin. Nous sommes plutôt d'avis que ce sont les ministres qui devraient écoper lorsque les gouvernements se trompent aussi lourdement qu'ils l'ont fait dans ces budgets.

Je vais reprendre les propos du ministre. Ce dernier a admis qu'il allait aller chercher 1.7 milliard de dollars dans le secteur privé en augmentant les primes d'assurance-chômage. Il a admis cela. Or, cet argent aurait servi aux petites entreprises canadiennes notamment pour conserver des emplois ou en créer de nouveaux. Lorsque des chefs d'entreprises canadiennes ne peuvent avoir accès à ces fonds pour embaucher d'autres Canadiens ou leur permettre de conserver leur emploi, cela se traduit par des pertes d'emplois pour les Canadiens. Nous avons calculé que cela représente la perte de 60,000 emplois. Selon les calculs du ministre, combien de Canadiens vont perdre leur emploi par suite de cette hausse des primes d'assurance-chômage, 60,000, 70,000 ou 100,000? Quel est le chiffre du ministre?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, j'ai le regret de constater qu'encore une fois le chef de l'opposition préfère faire des discours partisans plutôt que de se pencher sérieusement sur cette question. Je tiens à lui rappeler que la contribution de 1.7 milliard de dollars dont j'ai parlé ne sera pas prélevée surtout auprès des petites entreprises mais auprès du secteur privé en général, des employeurs comme des travailleurs. Je voudrais aussi lui rappeler qu'hier, j'ai annoncé que j'allais octroyer aux travailleurs et aux employeurs une aide de l'ordre de 300 millions, sous diverses formes, pour leur donner l'occasion de faire le nécessaire pour nous aider à sortir de la récession actuelle.

En ce qui concerne la question que le très honorable député a soulevée, je serai en mesure de lui fournir un chiffre s'il peut me dire combien d'emplois nous allons créer en faisant en sorte que ces primes soient versées à des chômeurs qui vont dépenser cet argent et contribuer ainsi à créer des emplois dans le pays.